



« M.d.C. » ASBL
Rue d'Orléans, 2
6000 Charleroi

Mémoires du Congo
et du Ruanda - Urundi

Charleroi, le 3 janvier 2018

Site web : www.memoiresducongo.be

Monsieur J.P. Philippot
Administrateur Général
R.T.B.F.
52, Bld Reyers
1030 BRUXELLES

Concerne le « Tournoi d'éloquence du 5 décembre 2017

Monsieur l'Administrateur Général,

La RTBF en partenariat avec l'Académie Royale de Belgique a produit le « Tournoi d'Eloquence » le 5 décembre dernier. Le thème en était « Congo Belge : Assumer ou s'excuser ».

Les membres de notre association « Mémoires du Congo » qui y ont assisté ont été choqués par les nombreuses contre-vérités qui ont été prononcées par les orateurs et surpris par le fait que votre réalisateur ait instrumentalisé le public en lui demandant de ne pas réagir ni interrompre les orateurs ; toutefois il a demandé de les applaudir à la fin de leurs exposés. Cette instruction a été largement suivie par le public de sorte que les téléspectateurs seront convaincus du bien-fondé des accusations intolérables sur les Belges qui ont œuvré au Congo.

J'ai adressé en date du 31 décembre dernier un courrier de protestation au Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique; vous en trouverez copie en pièce jointe.

La RTBF est le partenaire de l'Académie chargé de la diffusion du tournoi sur ses antennes et donc de l'information du public au sens large (il n'y avait qu'une petite centaine de spectateurs dans la salle du trône) , elle a donc contribué à la propagation d'un grand nombre d'idées fausses sur l'histoire des Belges au Congo, notamment, sa réduction à une nomenclature de crimes et aux diffamations classiques sur Léopold II.

Votre responsabilité est donc engagée à plusieurs titres :

1. Le thème du tournoi « Le Congo belge : assumer ou s'excuser ? »

La formulation du thème de ce tournoi consacré à la colonie du Congo belge est négative ; on assume ou on s'excuse de ses échecs et de ses fautes, non pas de ses succès et de ses réussites. Le thème proposé aux orateurs est basé sur un préjugé :: au Congo, les Belges se sont mal comportés ou ont failli à leur mission.

C'est là une manipulation par généralisation (les Belges sont fautifs, il faut parler de leurs méfaits) et omission (les Belges n'ont aucune réalisation positive à leur actif). Suivant les informations recueillies par certains de nos membres, la formulation du thème aurait fait l'objet de discussions et que c'est votre réalisateur qui aurait exigé cette formule qu'il trouvait plus « commerciale ». Si cela est exact, la RTBF s'est rendu coupable de manipulation de l'opinion publique. Je vous remercie de faire savoir ce qu'il en est.

2. L'organisation

La prestigieuse salle du trône de l'Académie Royale, équipée de nombreuses caméras pour l'enregistrement du Tournoi, démontre tout le savoir-faire de la RTBF en matière de technique et d'animation. Florence Hainaut et Bruno Coppens ont été parfaits. Cette logistique impressionnante est essentielle pour que le public et les téléspectateurs soient impressionnés, hypnotisés et plus facilement manipulés.

Le tournoi a fait l'objet d'une répétition de 14.00h à 16.00h et d'une mise en place tout à fait professionnelle sous la conduite de votre réalisateur ; les orateurs ont pu répéter leurs textes. Un de nos membres, présent dans la salle, a constaté que plusieurs exposés étaient truffés de contrevérités, d'exagérations et surtout que, collectivement, les orateurs se livraient à un réquisitoire anticolonial et anti belge. Il en a fait part auprès du président du tournoi Monsieur Luc Chefneux qui est intervenu auprès des orateurs pour les calmer de sorte que quelques inepties telles que le génocide de 25 millions de Congolais, les bras coupés et les Congolais exposés dans des cages lors de l'exposition de 1958 ont été supprimés lors de l'enregistrement.

Compte tenu de ce qui avait été dit lors de la répétition je suis tout à fait étonné que le réalisateur n'ait pas pris conscience de ce qui se passait et que ce tournoi d'éloquence se muait en une opération de désinformation du public laquelle devait être diffusée sur antenne. Lors du briefing du public notre délégué est intervenu pour attirer l'attention du réalisateur sur les abus des orateurs mais il a été prié de se taire. De ce fait, le tournoi s'est déroulé comme prévu avec nombre de désinformations et diffamations.

3. L'exploitation du tournoi par la RTBF

La diffusion de ce tournoi par la chaîne publique participe à une opération de manipulation de l'opinion publique sous couvert de la légitimité que lui accorde l'Académie Royale de Belgique. Elle est sans doute involontaire mais elle est réelle.

Ce qui est particulièrement grave c'est que ce tournoi est diffusé en différé ; une fois enregistré il a dû être monté, donc revu par un staff de journalistes et je l'espère de cadres supérieurs de la RTBF. Ces derniers sont supposés connaître leur métier et donc le code de déontologie du journaliste qui, en son article 2, lui interdit de propager des informations contraires à la vérité. Comment se fait-il que personne n'ait réagi et que rien n'ait été fait pour empêcher la diffusion de ce tournoi ? Il était possible de l'arrêter.

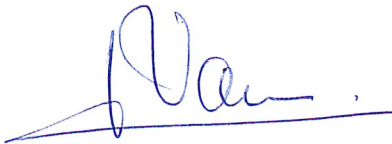
L'article 7 du code précise que : Les faits et informations qui, après avoir été publiés, se révéleraient faux, doivent être rectifiés sans restriction, et sans préjudice des dispositions légales sur le droit de réponse. Que compte faire la RTBF pour corriger cette faute journalistique grave ?

Notre association étudie cette affaire et reprendra contact prochainement avec vous à ce sujet. Vu que l'Académie Royale entre dans une période de transition avec le changement de Secrétaire perpétuel cela pourrait pendre quelque semaines.

Enfin, dans la publicité faite pour le tournoi d'éloquence dans le VIF, la RTBF annonce que : « Parmi les orateurs, deux constitutionnalistes bien connus aux avis bien tranchés : Francis Delpérée et Marc Uyttendaele ». Personne ne les a ni entendus ni vus ! L'annonce précise aussi : « Une joute verbale sans merci sur des visions opposées ». Cette annonce constitue une publicité mensongère ; en fait, les spectateurs ont assisté à un montage professionnel d'une joute verbale entre jouteurs du même avis, le comte Davignon faisant figure d'exception.

J'aimerais connaître également votre position sur cette publicité.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Général, mes salutations distinguées.



Paul Vannès

Administrateur délégué